



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de produit	Shine It Aerosol	
Version n°	01	
Date de publication	24-Septembre-2015	
No CAS	Mélange	
Code de produit	111516	
Usage du produit	Revêtement.	
Renseignements sur le fabricant	Malco Products, Inc. 361 Fairview Ave Barberton, OH 44203 États-Unis msdsinfo@malcopro.com www.malcopro.com	
	No de téléphone	800-253-2526
	Télécopieur	330-753-2025
	No de téléphone	1-800-424-9300
Fournisseur	Non disponible.	

## 2. Identification des risques

Vue d'ensemble des mesures d'urgence	DANGER
	Liquide inflammable - peut diffuser des vapeurs formant des mélanges inflammables à ou au-dessus du point d'ignition. CONTENU SOUS PRESSION. Aérosol Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. S'enflamme facilement au contact d'une source de chaleur, d'une étincelle ou de flammes. Très toxique. Irritant pour les yeux et la peau.

### Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition	Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Yeux	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation. Éviter le contact oculaire avec cette matière.
Peau	Éviter le contact cutané avec cette matière. Peut entraîner une irritation de la peau.
Inhalation	Un mauvais emploi intentionnel par la concentration et l'inhalation du produit peut s'avérer nocif ou mortel. Peut irriter l'appareil respiratoire. Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Ingestion	Une exposition par ingestion d'un aérosol est peu probable. Effet irritant. Peut causer des nausées, des maux d'estomac et des vomissements. Ne pas ingérer.

**Effets chroniques** Le contact fréquent ou prolongé peut causer un dégraissage et un dessèchement de la peau, entraînant une gêne et une dermatite.

**Signes et symptômes** Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, étourdissements, fatigue, nausée et vomissements. Les symptômes sont prostration, halètement, pâleur et mouvements non coordonnés. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un œdème, un assèchement, un dégraissage et des gerçures de la peau.

**Effets potentiels sur l'environnement** Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

## 3. Composition / Information sur les Ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
Butane	106-97-8	15 - 40
N-hexane	110-54-3	10 - 30
Propane	74-98-6	10 - 30
Autres composés sous les niveaux déclarables		30 - 60

## 4. Mesures de premiers soins

### Procédures de premiers soins

<b>Inhalation</b>	Sortir au grand air. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a inhalé la substance. Recourir à la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve de retenue ou de tout autre appareil respiratoire et médical approprié. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison.
<b>Contact avec la peau</b>	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Rincer immédiatement la peau à grande eau. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Laver les vêtements séparément avant réutilisation.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'il y a présence de lentille cornéennes, NE PAS retarder l'irrigation ou tenter de retirer les lentilles. Continuer de rincer. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer soigneusement la bouche. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré la substance. Recourir à la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve de retenue ou de tout autre appareil respiratoire et médical approprié.
<b>Avis aux médecins</b>	Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
<b>Conseils généraux</b>	Un examen médical immédiat est requis. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Indice d'inflammabilité</b>	Inflammable d'après les critères du SIMDUT. La chaleur peut provoquer une explosion du récipient. Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme.
<b>Agents extincteurs</b>	
<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO2).
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
<b>Protection pour les pompiers</b>	
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux</b>	Le feu peut générer des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.
<b>Équipement de protection pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler. Certains de ces matériaux, en cas de renversement, risquent de s'évaporer en laissant un résidu inflammable.
<b>Données sur l'explosibilité</b>	
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Non disponible.
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Non disponible.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Non disponible.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles</b>	Songer à une évacuation initiale dans la direction du vent d'au moins 500 mètres (1/3 mile). Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
----------------------------------	---

<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.
<b>Méthodes de confinement</b>	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Ne pas rejeter dans l'environnement. Nettoyer selon les réglementations applicables. Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.  Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
<b>Autres informations</b>	Nettoyer selon les réglementations applicables.

## 7. Manipulation et entreposage

<b>Manutention</b>	Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact oculaire avec cette matière. Éviter le contact cutané avec cette matière. Éviter l'exposition prolongée. Éviter le contact de la matière avec les vêtements. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Lavez vigoureusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.
<b>Stockage</b>	Aérosol niveau 2. Conservé sous clé. Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou entreposer à des températures au-dessus de 120 °F/49 °C, car il pourrait brûler. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conservé à l'écart des aliments et des boissons, y compris ceux pour animaux. Conservé dans un endroit muni de gicleurs. Conservé à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	STEL	1000 ppm
N-hexane (CAS 110-54-3)	TWA	50 ppm

#### Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	TWA	1000 ppm
N-hexane (CAS 110-54-3)	TWA	176 mg/m <sup>3</sup> 50 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1000 ppm

#### Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	STEL	750 ppm
	TWA	600 ppm
N-hexane (CAS 110-54-3)	TWA	20 ppm

#### Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	STEL	1000 ppm
N-hexane (CAS 110-54-3)	TWA	50 ppm

**Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)**

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	TWA	800 ppm
N-hexane (CAS 110-54-3)	TWA	50 ppm

**Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)**

Composants	Type	Valeur
Butane (CAS 106-97-8)	TWA	1900 mg/m3 800 ppm
N-hexane (CAS 110-54-3)	TWA	176 mg/m3 50 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1800 mg/m3 1000 ppm

**ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)**

Composants	Type	Valeur
N-hexane (CAS 110-54-3)	PEL (limite d'exposition admissible)	1800 mg/m3 500 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	PEL (limite d'exposition admissible)	1800 mg/m3 1000 ppm

**Valeurs biologiques limites****Indices d'exposition biologique de l'ACGIH**

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
N-hexane (CAS 110-54-3)	0.4 mg/l	2,5-hexanedione, sans hydrolyse	Urine	*

\* - Pour des détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

**Directives au sujet de l'exposition****Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée**

N-hexane (CAS 110-54-3) Peut être absorbé par la peau.

**Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée**

N-hexane (CAS 110-54-3) Peut être absorbé par la peau.

**Canada - LEMT pour le Manitoba : Désignation cutanée**

N-hexane (CAS 110-54-3) Peut être absorbé par la peau.

**Canada - LEMT pour l'Ontario : Désignation cutanée**

N-hexane (CAS 110-54-3) Peut être absorbé par la peau.

**Canada - LEMT pour le Québec : Désignation cutanée**

N-hexane (CAS 110-54-3) Peut être absorbé par la peau.

**Canada - LEMT pour la Saskatchewan : Désignation cutanée**

N-hexane (CAS 110-54-3) Peut être absorbé par la peau.

**États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH : Désignation cutanée**

N-hexane (CAS 110-54-3) Peut être absorbé par la peau.

**Mécanismes techniques**

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

**Équipement de protection individuelle**

**Protection du visage/des yeux** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection de la peau** Porter un équipement de protection contre les produits chimiques spécialement conçu à cet effet et recommandé par le fabricant. Ce matériau peut offrir une protection thermique faible ou inexistante.

<b>Protection respiratoire</b>	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence</b>	Gaz comprimé liquéfié.
<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Aérosol
<b>Couleur</b>	Colorless Clair.
<b>Odeur</b>	De solvant.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	3646.7 hPa estimation
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Point d'ébullition</b>	6.4 °C (43.52 °F) estimation
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	-139.58 °C (-219.24 °F) estimation
<b>Solubilité (eau)</b>	Non disponible.
<b>Densité</b>	0.66 estimation
<b>Densité relative</b>	0.657 g/cm3 estimation
<b>Point d'éclair</b>	-104.4 °C (-156.0 °F) estimation
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume</b>	8.5 % estimation
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume</b>	1.8 % estimation
<b>Température d'auto-inflammation</b>	312.64 °C (594.75 °F) estimation
<b>COV</b>	83.64 % estimation
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Pourcentage de matières volatiles</b>	83.69 % estimation
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible.
<b>Autres données</b>	
<b>Densité</b>	0.36 g/cm3 estimation
<b>Chaleur de combustion</b>	35.39 kJ/g estimation
<b>Chaleur de combustion (NFPA 30B)</b>	25.76 kJ/g estimation

## 10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

<b>Stabilité chimique</b>	Risque d'explosion.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Les agents oxydants forts. Nitrates. Fluor Chlore Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Non disponible.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

## 11. Renseignements toxicologiques

### Données toxicologiques

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Butane (CAS 106-97-8)		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Inhalation</b>		
CL50	Rat	658 mg/l, 4 heures
	Souris	680 mg/l, 2 heures
N-hexane (CAS 110-54-3)		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Inhalation</b>		
CL50	Souris	48000 ppm, 4 heures
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	24 mg/kg
	Rat Wistar	49 mg/kg
Propane (CAS 74-98-6)		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Inhalation</b>		
CL50	Rat	> 1442.847 mg/l, 15 minutes

### Effets aigus

<b>Sensibilisation</b>	Non disponible.
<b>Effets chroniques</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT. Toute inhalation prolongée peut être nocive.
<b>Cancérogénicité</b>	Non disponible.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Non disponible.
<b>Graves lésions/irritation aux yeux</b>	Non disponible.
<b>Mutagénicité</b>	Non disponible.
<b>Effets sur la reproduction</b>	Non disponible.
<b>Tératogénicité</b>	Non disponible.
<b>Matériaux synergétiques</b>	Non disponible.

## 12. Données écologiques

### Données écotoxicologiques

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
N-hexane (CAS 110-54-3)		
<b><u>Aquatique</u></b>		
Poisson	CL50 tête-de-boule (pimephales promelas)	2.101 - 2.981 mg/l, 96 heures
<b>Écotoxicité</b>	Contient une substance qui fait courir un risque d'effets néfastes pour l'environnement.	
<b>Effets sur l'environnement</b>	Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.	
<b>Toxicité aquatique</b>	Non disponible.	
<b>Persistance et dégradation</b>	Non disponible.	
<b>Coefficient de partage</b>		
Butane	2.89	
N-hexane	3.9	
Propane	2.36	

### 13. Données sur l'élimination du produit

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
<b>Emballages contaminés</b>	Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides.

### 14. Informations relatives au transport

#### TMD

<b>Numéro ONU</b>	UN1950
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Aérosols, inflammables
<b>Classe de danger relative au transport</b>	
<b>Classe</b>	2.1
<b>Danger subsidiaire</b>	-
<b>Groupe d'emballage</b>	Sans objet.
<b>Dangers environnementaux</b>	Non disponible.
<b>Précautions spéciales pour l'utilisateur</b>	Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

#### IATA

<b>UN number</b>	UN1950
<b>UN proper shipping name</b>	Aerosols, Flammable
<b>Transport hazard class(es)</b>	
<b>Class</b>	2.1
<b>Subsidiary risk</b>	-
<b>Packing group</b>	Not applicable.
<b>Environmental hazards</b>	No.
<b>Special precautions for user</b>	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.
<b>Other information</b>	
<b>Passenger and cargo aircraft</b>	Forbidden.
<b>Cargo aircraft only</b>	Forbidden.

#### IMDG

<b>UN number</b>	UN1950
<b>UN proper shipping name</b>	Aerosols, Flammable
<b>Transport hazard class(es)</b>	
<b>Class</b>	2.1
<b>Subsidiary risk</b>	-
<b>Packing group</b>	Not applicable.
<b>Environmental hazards</b>	
<b>Marine pollutant</b>	No.
<b>EmS</b>	Not available.
<b>Special precautions for user</b>	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.

#### IATA; IMDG; TMD



## 15. Information sur la réglementation

<b>Réglementation canadienne</b>	Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.
<b>Situation SIMDUT</b>	Contrôlé
<b>Classification SIMDUT</b>	B2 - Liquides Inflammables D1A - immédiat / grave - TRÈS TOXIQUE D2A - autres effets toxiques - TRÈS TOXIQUE D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE

### Étiquetage SIMDUT



### Inventaires Internationaux

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Renseignements divers

**Classements NFPA** Santé: 2  
Inflammabilité: 4  
Instabilité: 0

**Avis de non-responsabilité** Malco Automotive ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Préparée par** Non disponible.